



## UN ÉTÉ TRÈS "CHAUD"

L'été 2018 a connu la plus longue période de canicule qu'ait rencontré le département des Yvelines depuis 1946. D'ordinaire plus calme, en raison des congés estivaux, cette saison s'est distinguée par une sollicitation soutenue des agents du SDIS78 tant d'un point de vue opérationnel qu'évènementiel.

Après la formidable mobilisation de près de 270 agents pour l'organisation du challenge Extraction 2018, les personnels ont été de nouveau fortement sollicités à l'occasion des célébrations du 14 juillet et des grands événements sportifs nationaux (Tour de France) et internationaux (Coupe du monde de football, Ryder cup). Sur fond d'activité opérationnelle intense, ces manifestations ont nécessité de nombreux dispositifs préventifs et un renforcement de la garde opérationnelle départementale pour lequel vous avez toujours répondu présent. C'est pourquoi je tenais, à vous remercier pour votre engagement et votre professionnalisme au quotidien, et notamment lors du péripète meurtrier du 23 août 2018 à Trappes où vous avez su montrer une conduite exemplaire.

Le Directeur départemental adjoint, colonel L.Chavillon

## NOTRE ACTIVITÉ : ÊTRE AU COEUR DE L'URGENCE

### UN PLAN D'ACTION BASÉ SUR 4 OBJECTIFS

L'augmentation de la demande sociétale, associée à une démobilitation des transporteurs sanitaires dans un environnement ou la désertification médicale rend l'accès aux soins de plus en plus compliqué a entraîné une hausse significative des interventions SUAP depuis ces 4 dernières années. Le secours à personne représentant des enjeux forts, une réflexion globale, en concertation avec les différents acteurs concernés a été initiée lors du CASDIS du mois de juin. Le but étant d'adopter une politique globale déclinée en quatre objectifs qui seront mis en oeuvre à plus ou moins longs termes :



**OBJECTIF 1 - Impliquer l'ensemble des acteurs :** En interne, cette implication passe par une prise de conscience des enjeux du SUAP de tous les acteurs. Parallèlement, la redynamisation de la réponse des transports sanitaires, organisée par la préfecture en lien avec les agences régionales de santé et la favorisation par le CRRRA 15, des transports vers les structures de proximité devraient diminuer sensiblement le nombre d'interventions et en limiter les durées.

**OBJECTIF 2 - Développer le suivi et le réseau d'échanges avec les collectivités :** La mise en place d'un suivi, en cas de multiplicité des interventions liées à une victime ou lors d'interventions liées au déclenchement par télé-alarme devraient permettre d'alerter des services partenaires ou les sociétés prestataires afin d'y remédier. De plus, l'information des structures d'accueil sur la nature des missions des sapeurs-pompiers visent à diminuer les interventions pour relevage dans les EHPAD et à domicile.

**OBJECTIF 3- Renforcer l'efficacité entre le SDIS et le SAMU :** Bien qu'agissant complémentaires dans le domaine du SUAP, nos deux entités se connaissent assez mal. Il est donc nécessaire, pour renforcer l'efficacité entre les deux services, de mettre en place un ensemble de mesures, destinées à mieux appréhender les prérogatives de chacune des parties et d'en connaître le fonctionnement précis. Ces mesures s'appuient, entre autre, sur le partage de procédure et de données ainsi que sur la mise en place d'indicateurs communs.

**OBJECTIF 4- Adapter notre organisation :** Tout d'abord, par la création d'une mission SAP destinée à piloter le plan d'action et évaluer son efficacité. Puis, par l'étude, pour les interventions non urgentes, d'un mode de facturation aux bénéficiaires de ces opérations afin de dissuader d'une sollicitation abusive. Ce secteur représentant une charge non négligeable, il sera également étudié la possibilité d'une convention entre le SDIS et les établissements sièges de SMUR pour la prise en compte de la charge financière du SDIS pour les interventions relevant du simple de transports sanitaires. Parallèlement, le développement des compétences de nos personnels et notamment des chefs d'agrès VSAV ainsi que la possibilité d'intégrer un officier SSSM au CTA-CODIS devraient permettre d'abaisser significativement la charge de travail liée au simple transport sanitaire.

## DÉPISTAGE DROGUES ET STUPÉFIANTS : LE SDIS78 S'ENGAGE

Après avis du CHSCT, le Sdis 78 s'engage dans un dépistage des drogues et stupéfiants pour l'ensemble des sapeurs-pompiers. Un test urinaire est d'ores et déjà réalisé au cours des visites médicales de recrutement et de titularisation puis lors des visites de reprise ou de suivi annuel. En 2019, un dépistage salivaire préventif, sur un ou plusieurs agents, pourra être déclenché par le Sdis.



## MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION WEB-SIG

L'application répond à quatre objectifs : **Étape 2 d'avancement du projet : (2018)**

Partager l'information géographique du SDIS 78 (atlas opérationnels, hydrants, secteurs, etc.), améliorer la visibilité, l'accès et la diffusion des données via une application web au sein du SDIS 78.

Favoriser les échanges et corrections sur ces données en s'appuyant sur la visualisation qu'auront les agents des données disponibles dans la base.

Offrir des possibilités d'export de ces données via une interface simplifiée (par rapport au logiciel complet Geoconcept) :

- Pour les agents des sections Prévision-Opérations
- Pour les agents ayant besoin de portails « métiers spécifiques » (OPS, DECI, ER etc.)
- Pour l'ensemble des agents du SDIS 78 (portail « accueil » avec données et fonctions basiques)
- Pour des partenaires extérieurs

Utiliser les technologies actuelles favorisant la communication.

**Étape 1 d'avancement du projet : (2017)**

Remplacement de Geoconcept pour simplifier l'utilisation des données SIG dans les sections PO en répondant à leurs besoins (consulter les données, construire une carte, réaliser des extractions ou des impressions)

Diminuer le coût des licences Geoconcept (licences des sections PO) en les remplaçant par un portail web

Mise en place de flux de données SIG pour alimenter l'application PREVARISC.

Ouverture plus large des portails Web SIG :

- Valorisation des données SIG via un portail de consultation par défaut (portail mis en place, mais pas encore diffusé à tous les agents, à valider)
- Aide aux agents via des portails « métiers » plus spécifiques (OPS, DECI, ER) via des accès spécifiques gérés par le SIG.

**Suites du projet :**

L'objectif à terme est de disposer de l'accès à l'application depuis le menu des applications métiers sur INSPYRE. Ce volet reste à traiter et le contenu en accès à valider.

Beaucoup de services utilisent certaines données SIG basiques (fonds de plan, limites de secteurs, groupements, communes, position des CIS etc.). L'ouverture d'un portail par défaut permettrait à chaque service ayant besoin d'une information ou d'une carte simple, de consulter et réaliser des cartes en autonomie. Ceci est aussi à valider.

L'application est en mesure de répondre à différentes problématiques métiers. Actuellement quatre portails sont en activité (droits d'accès restreints) et les retours sont positifs. Ces retours nous permettent aussi de continuer à améliorer les portails et leur contenu (notamment avec les OPS).

Au-delà des portails, l'application permettra aussi de fournir des données SIG aux autres applications internes si besoin (via des flux comme pour PREVARISC).

Enfin, si besoin, l'application pourra aussi être en mesure d'être consultée par des partenaires externes (communes pour la DECI, les risques, gestionnaires d'eau etc.).

## En route vers la salle unique

La « salle unique » un concept devenu projet qui se concrétise humainement et matériellement et sera bientôt une réalité



Il y a deux ans, à la demande du Directeur départemental, plusieurs équipes se sont mises au travail autour du projet de création d'une future salle unique. L'implantation de cette salle ayant été arbitrée au deuxième étage du CSP de Versailles, le point de départ était donné pour le regroupement de nos quatre salles (3 CTA et le CODIS). Ces équipes dorénavant renforcées et regroupées en plusieurs groupes de travail (Organisation/Transition, RH/Ergonomie, Systèmes d'information et Bâtiment) se sont mis à produire sous l'appellation RESO 18/112 (Regroupement des Salles Opérationnelles) les documents qui définiront la future salle unique du SDIS 78. Depuis un an le séquençage des opérations devant aboutir à ce regroupement a débuté tout d'abord par la rénovation des espaces situés au-dessus des ateliers du CSP de Versailles pour y installer les groupements Opérations et Prévisions. Se sont succédées la rénovation de la salle de débordement du CTA-COG Sud afin d'y positionner depuis le 4 septembre le CODIS, l'installation de modulaire à Montigny le Bretonneux pour y accueillir le service de salles opérationnelles et en parallèle, la création d'une salle de formation spécifique au CFD. Le futur plateau ainsi libéré a permis de lancer les travaux de création de la future salle unique et devrait voir une livraison de cette dernière en septembre 2019. Nous connaissons les perturbations et les contraintes que ce projet a générées sur l'ensemble des acteurs du SDIS, mais l'enjeu et les attentes sauront largement compenser ces efforts une fois la salle unique opérationnelle.

## DÉCORATIONS JNSP 2018

Lors de la cérémonie de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, la médaille de la sécurité intérieure, avec agrafe sapeur-pompier, a été remise aux personnels suivants :

Echelon Argent :  
Lieutenant colonel J-B. CASSIER

Echelon Bronze  
Lieutenant-colonel F. FOUCAUD  
Sergente-chef P. GODARD  
Experte psychologue N. DESLIONS



## LA LETTRE D'INFORMATION DU SDIS78

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
COLONEL LAURENT CHAVILLON  
CS 80103 - 78007 VERSAILLES Cedex  
Tel : 01.39.25.18.10  
communication@sdis78.fr  
RÉDACTEUR EN CHEF  
COMMANDANTE CHRISTELLE MAGIMEL  
CONCEPTION RÉALISATION  
ADJUDANT-CHEF GÉRALD GUILLEMARD

UN ÉTÉ TRÈS CHAUD  
Source et rédaction : ADC Guillemard  
NOTRE ACTIVITÉ : ÊTRE AU COEUR DE L'URGENCE  
Source : Cne Avenel - Rédaction : Adc Guillemard  
DECORATION JNSP 2018  
Source : Mme C. Casco - Rédaction : Adc Guillemard  
MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION WEB-SIG  
Source et rédaction : M. A. Besnard  
EN ROUTE VERS LA SALLE UNIQUE  
Source et rédaction : Cdt Granger